



# Inserm

La science pour la santé  
From science to health

## Département des Ressources Humaine

Bureau de la Politique Sociale

Elections

DRH/BPS/PES/MCH/n° 2019 - 23

### LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE,

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu l'arrêté du 8 février 2001 modifié, instituant des commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des personnels de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 12 avril 2019 modifiant l'arrêté du 8 février 2001 instituant les commissions administratives paritaires compétentes à l'égard des personnels de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2019 relatif à la prorogation du mandat de la commission administrative paritaire des chargés de recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision du 11 mars 2019 relative aux modalités d'élections des représentants du personnel à la Commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des chargés de recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale,

### DECIDE :

**Article unique** – Le bureau de vote chargé de procéder au dépouillement de l'élection à la Commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des chargés de recherche de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale est composé comme suit :

#### Membres représentant l'administration :

Pierre-Emmanuel SINET, Président

Marguerite CORREA – HAY, Secrétaire

**Membres représentant les personnels :**

*Pour le SGEN-CFDT Recherche EPST :*

Jean-Luc CARRIER (titulaire)  
Anne-Marie MARTY (suppléante)

*Pour le SNCS-FSU :*

Patricia KRIEF (titulaire)  
Marc BENHAMOU (suppléant)

*Pour le SNPTES :*

Florence BAYEUX (titulaire)  
Olivier GRIBOUVAL (suppléant)

*Pour le SNTRS-CGT :*

Jean KISTER (titulaire)  
Gilles MERCIER (suppléant)

Fait à Paris, le **11 AVR. 2019**

P/Le Président-directeur général,  
La Directrice générale déléguée,



Claire GIRY